



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 janvier 2018

Communiqué de presse

La Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt informe qu'une quinzaine d'élèves se sont présentés hier 30 janvier à l'infirmerie du Lycée agricole de Croix-Rivail et se sont plaints d'indispositions (douleurs abdominales, légères diarrhées).

Les symptômes évocateurs de gastro-entérite en lien avec l'épidémie signalée en Martinique par l'ARS, ne permettent pas toutefois d'écarter l'hypothèse d'une éventuelle Toxi Infection Alimentaire Collective. Les services de l'ARS et le service de l'Alimentation de la DAAF ont été aussitôt alertés, et l'ARS procède ce jour à l'enquête alimentaire auprès des élèves et de leurs parents.

Par mesure de précaution, l'internat du Lycée dont 10 élèves sont concernés, a été fermé sur décision de la direction de l'établissement, et les parents avertis d'avoir à récupérer leurs enfants. Une désinfection des locaux de l'internat est commandée.

La direction de l'établissement informera les parents des élèves des résultats de l'enquête menée par l'ARS.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972